

DEMAIN... L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE



# Institut Notre-Dame

Ton futur s'y construit!  Bertrix

Accueil des élèves de 6<sup>ème</sup> primaire  
et découverte de l'école  
le mercredi 8 mars de 13h30 à 17h00  
sur inscription.



[www.indbertrix.be](http://www.indbertrix.be)



# Bienvenue à l'Institut Notre-Dame de Bertrix



## L'IND Bertrix, c'est:

- une école dont le nombre d'élèves est en constante augmentation et qui a su préserver la convivialité et l'esprit de famille;
- une école non pas élitiste mais exigeante, qui pousse chacun de ses élèves à donner le meilleur de lui-même;
- une école qui ose proposer de nouvelles pratiques pédagogiques pour motiver davantage les élèves;
- une école qui accorde beaucoup de place au dialogue et au bien-être de chacun (éducateurs à l'écoute, cellule bien-être, cellule anti-harcèlement, espaces régulés de parole, collaboration avec le PMS et des organismes extérieurs,...);
- une école qui cherche à augmenter le taux de réussite de ses élèves tout en conservant ses exigences (remédiation, accompagnement scolaire, PIA, coaching individuel,...);
- une école qui offre une variété d'enseignements pour que chacun y trouve sa place (voir tableau en pages 14-15);
- une école où se côtoient traditions et nouveautés;
- une école à la pointe de la technologie : 5 salles informatiques, plusieurs tableaux interactifs, toutes les classes équipées d'un projecteur interactif, des bulletins informatisés, un enseignement avec tablettes numériques, l'utilisation de la plateforme d'apprentissage en ligne Claroline Connect...;
- une école qui essaie de comprendre et de s'adapter aux élèves à besoins spécifiques (mise en place d'un pass inclusion);

*Notre établissement est une école en pleine évolution située au cœur de l'Ardenne.*

*670 élèves y sont quotidiennement encadrés par une équipe éducative motivée et composée d'une centaine de personnes.*

*Un nouveau bâtiment est en construction pour encore mieux vous accueillir.*



## La vie à l'école

L'entrée dans l'enseignement secondaire est un **PASSAGE** important pour le jeune. Pour favoriser cette étape, tous les acteurs concernés (élèves, parents, direction, enseignants, éducateurs, agents PMS, ...) doivent conjuguer leurs efforts pour atteindre les objectifs et répondre aux attentes de chacun:

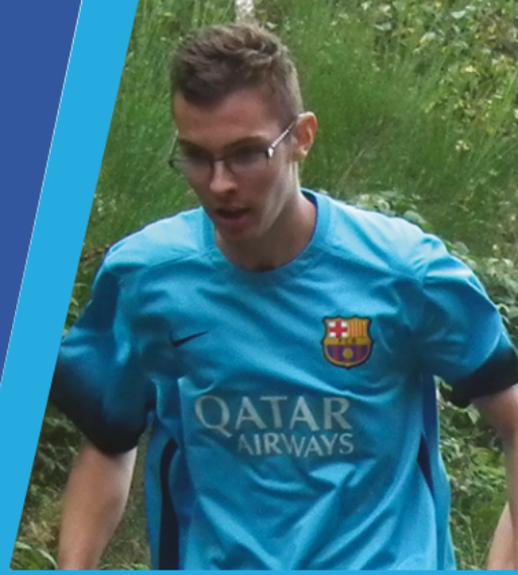
- en respectant les personnes et les biens,
- en créant un climat de confiance et de travail,
- en utilisant les richesses de tous en vue d'un épanouissement personnel,
- en favorisant la participation et le bien-être de tous et ce, dans l'esprit de l'Évangile qui nous anime.

Les objectifs pédagogiques de chaque degré sont atteints par le développement de **savoirs**, **savoir-faire** et **savoir-être** spécifiques dans toutes les sections et options.

Pour commencer le mieux possible ce parcours au premier degré, nous veillons à l'acquisition des **compétences** de base et **méthodes de travail**; nous favorisons le développement du **projet personnel** qui est source de motivation et veillons à une **orientation positive**. Des remédiations sont organisées régulièrement.

Le premier degré comprend deux années. En cas de réelles difficultés, ce parcours peut être envisagé en trois ans comme le prévoit la législation (dans un esprit et un cadre précisés en fonction des besoins et des possibilités).





## Journée inter-écoles



## La vie à l'école



Une journée de cours  
se déroule  
selon l'horaire suivant:

- 7h30 : ouverture de l'école
- 8h20 : cours 1
- 9h10 : cours 2
  - 10h00 : récréation (15')
- 10h15 : cours 3
- 11h05 : cours 4
  - 11h55 : temps de midi (45')
- 12h40 : cours 5
- 13h30 : cours 6
  - 14h20 : récréation (10')
- 14h30 : cours 7
- 15h20 : cours 8
  - 16h10 : fin des cours
  - 17h00 : fermeture de l'école

Tous les élèves ont congé le mercredi après-midi.

Durant la pause de midi, les élèves retournent à la maison ou restent à l'école pour manger leurs tartines.

Il est également possible d'acheter un sandwich ou un croque-monsieur.



***Tout au long des six années, nous participons à des activités de dépassement dans des domaines très variés :***

Olympiades de mathématiques  
Olympiades de sciences  
Printemps des sciences  
Visite du camion « Xpérlab »  
Journée de rencontres en 1C  
Concours Bebras  
Ateliers et concours d'écriture  
Rhéto-trophée  
Journée sport, santé et solidarité  
Olympic Moves au Stade Roi Baudouin  
Concours de mathématiques et de logique  
Train des 1000  
Sécurité routière  
Projets nature  
Retraite des rhétos  
Spectacles en collaboration avec le Centre Culturel de Bertrix  
Théâtre en anglais  
Conférences et expositions  
Films, visites  
Ado trophée, pentathlon  
Excursions et voyages scolaires  
Patinoire  
Animations diverses  
et de nombreux autres projets...





Religion.....	2
Français .....	6
Mathématiques .....	4
Sciences.....	3
Étude du milieu .....	4
Langue moderne : Anglais ou Néerlandais* .....	4
Éducation physique .....	3
Éducation par la technologie.....	1
Éducation artistique (musique) .....	1

*\*Pour être organisé, le cours de Néerlandais doit compter un nombre suffisant d'élèves.*

Latin..... 1

Informatique (passeport TIC).... 1

**Activités au choix**

**de l'établissement 2H**



### Activités au choix

de l'élève 2H

**Une activité à choisir parmi:**

Atelier langue: anglais .....	2
Atelier langue: néerlandais .....	2
Expression orale (atelier théâtre) .....	2
Artisanat .....	2
Sport.....	2
Dessin .....	2
Cuisine.....	2
Informatique: programmation .....	2
Mécanique (à l'ETB).....	2

Pour être organisé, un atelier doit compter un nombre suffisant d'élèves. Attention, certains ateliers étant fort demandés, **les premiers en ordre d'inscription auront la priorité.**

**Total : 32H**



Religion.....	2
Français .....	5
Mathématiques .....	5
Sciences.....	3
Étude du milieu .....	4
Langue moderne : Anglais ou Néerlandais.....	4
Éducation physique .....	3
Éducation par la technologie.....	1
Éducation artistique (dessin).....	1



**Activités au choix  
de l'élève 4H**

**2 activités à choisir parmi:**

<b>Latin.....</b>	<b>2</b>
<b>Socio-économie .....</b>	<b>2</b>
<b>Éducation scientifique .....</b>	<b>2</b>
<b>Informatique.....</b>	<b>2</b>
<b>Artisanat .....</b>	<b>2</b>
<b>Atelier langue : anglais .....</b>	<b>2</b>
<b>Atelier langue : néerlandais.....</b>	<b>2</b>
<b>Expression orale (atelier théâtre) .....</b>	<b>2</b>
<b>Sport.....</b>	<b>2</b>
<b>Cuisine.....</b>	<b>2</b>
<b>Électricité (à l'ETB).....</b>	<b>2</b>
<b>Dessin technique et informatique (à l'ETB) .....</b>	<b>2</b>

Pour être organisé, un atelier doit compter un nombre suffisant d'élèves.

Au premier degré, des activités de **remédiation** sont organisées en français, mathématiques et anglais.

Les élèves en difficulté sont pris en charge par la cellule « accompagnement scolaire » afin de les aider (voir page suivante).

**Total 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année: 32H**

# l'accompagnement des élèves en difficulté

Depuis septembre 2014, une « **cellule accompagnement scolaire** » est en place. Elle se compose de 3 coaches PIA (Plan Individualisé d'Apprentissage) et de 2 accompagnateurs scolaires.

## 1) Le PIA (Plan Individualisé d'Apprentissage).

A l'IND, les coaches PIA rencontrent régulièrement les élèves en difficulté envoyés par le conseil de classe pour déterminer le ou les frein(s) à leur apprentissage. Ils définissent ensemble et avec les parents un plan d'action qui est régulièrement évalué et ajusté si nécessaire.

Pour mettre en place ce plan d'action, des ateliers sont à la disposition des élèves, tels que :

- méthode de travail,
- confiance en soi par l'expression orale,
- gestion de ses émotions,
- gestion de son énergie par le sport.

En fonction des difficultés rencontrées par l'élève, un coach PIA peut également faire appel à un accompagnateur scolaire, au CPMS, ou à un organisme externe à l'école, avec l'accord des parents.

## 2) Les accompagnateurs scolaires.

Tout élève de l'établissement peut faire appel aux accompagnateurs scolaires.

Nature de l'aide apportée :

- **Un soutien psychologique** : encourager, sécuriser, intéresser, mettre en confiance, accueillir, informer, conseiller, aider à la réflexivité, ...
- **Un soutien pédagogique** : guider, montrer comment faire et aider à construire avec l'élève une méthodologie qui lui convient, proposer des ressources, contrôler, tester et/ou évaluer, ...

Ces mesures d'accompagnement des élèves en difficulté ont pour but de mieux cibler les difficultés pour y remédier le plus rapidement possible et de **conduire un plus grand nombre d'élèves vers la réussite**. Mais pour que cela fonctionne, il est important de pouvoir compter sur la **collaboration de tous** : élèves, parents et professeurs.

## 1<sup>ère</sup> D - 2<sup>ème</sup> D

*Le 1<sup>er</sup> degré différencié est réservé aux élèves de 6<sup>ème</sup> primaire qui n'ont pas obtenu le Certificat d'Etudes de Base (CEB) ainsi qu'aux élèves qui auront 12 ans au 31 décembre 2017 et qui n'ont pas encore présenté le CEB.*

*Les professeurs de 1<sup>ère</sup> D s'efforcent avant tout de réconcilier l'enfant avec lui-même, avec l'école et avec ses condisciples. Le but du premier degré différencié est de faire acquérir les compétences du CEB.*

*A la fin de la 1<sup>ère</sup> D, en fonction de ses résultats, l'élève rejoindra soit la 2<sup>ème</sup> D, soit la 1C.*

**Formation  
obligatoire**   
26H

Religion.....	2
Éducation physique .....	3
Français .....	6
Mathématiques .....	5
Étude du milieu .....	2
Sciences.....	2
Anglais .....	2
Éducation artistique (dessin).....	2
Education artistique (musique) .....	1
Travaux sur ordinateur .....	1

### **Activités pratiques** 6H

Formation à la vie quotidienne (expression manuelle, couture, ...) .....	3
Métiers de l'alimentation (cuisine) .....	3

*OU*

Électricité (à l'ETB).....	3
Mécanique (à l'ETB).....	3



Ton futur s'y construit!



## ► Au terme de la 1ère année commune (1C),

l'élève accède automatiquement à la 2ème année commune (2C).

## ► Au terme de la 1ère année différenciée:

- si l'élève réussit l'épreuve externe du CEB, il devient élève de 1C ;
- s'il n'obtient pas le CEB, il va en 2ème D.

## ► Au terme de la 2ème année commune, le Conseil de classe délivre un rapport de compétences qui motive, le cas échéant :

- le passage sans condition en troisième secondaire dans les formes et sections du choix de l'élève et de ses parents pour l'élève qui a obtenu le CE1D;
- la décision d'orientation vers une deuxième année supplémentaire (2S) pour l'élève qui n'a pas obtenu le CE1D et qui a fréquenté le premier degré en moins de 3 ans;
- le passage en 3ème dans les formes et sections définies par le conseil de classe, à condition que l'élève ait fréquenté le premier degré pendant trois ans et qu'il n'ait pas obtenu le CE1D;
- le passage en 3ème SDO, à condition que l'élève ait fréquenté le premier degré pendant trois ans et qu'il n'ait pas obtenu le CE1D;
- soit l'enseignement en alternance article 45 (si 2 années de fréquentation et 15 ans accomplis/ 16 ans accomplis);

## ► Au terme de la 2ème supplémentaire (2S)

- le passage sans condition en troisième secondaire dans les formes et sections du choix de l'élève et de ses parents pour l'élève qui a obtenu le CE1D;
- le passage en 3ème dans les formes et sections définies par le conseil de classe pour l'élève qui n'a pas obtenu le CE1D;
- le passage en 3ème SDO, pour l'élève qui n'a pas obtenu le CE1D;
- soit l'enseignement en alternance article 45, pour l'élève qui n'a pas obtenu le CE1D (si 2 années de fréquentation et 15 ans accomplis/16 ans accomplis);

## ► Au terme de la 2ème différenciée:

### • si l'élève obtient son CEB et qu'il n'a pas 16 ans au 31/12, il rejoint:

- soit la 2ème année commune
- soit l'année supplémentaire organisée entre la 2ème et la 3ème : 2S;
- soit une 3ème année professionnelle ou une 3ème TO;
- soit l'enseignement en alternance article 45 (si 2 années de fréquentation et 15 ans accomplis);

### • si l'élève obtient son CEB et qu'il a 16 ans au 31/12, il rejoint :

- soit l'année supplémentaire organisée entre la 2ème et la 3ème : 2S;
- soit une 3ème année dans les formes et sections définies par le Conseil de Classe;
- soit une 3ème S-DO;
- soit l'enseignement en alternance article 45 (si 2 années de fréquentation et 15 ans accomplis/16 ans accomplis);

### • si l'élève n'obtient pas son CEB, il rejoint :

- soit l'année supplémentaire organisée entre la 2ème et la 3ème : 2S;
- soit l'enseignement en alternance article 45 (si 2 années de fréquentation et 15 ans accomplis);
- soit une 3ème S-DO.
- soit une 3ème professionnelle;



**1 et 2 communes**  
(pour les élèves ayant réussi le CEB)

**1 et 2 différenciées**  
(pour les élèves sans CEB)

**Certificat du 1<sup>er</sup> degré : CE1D**

**Enseignement  
Général de Transition**

**Enseignement  
Technique de Transition**

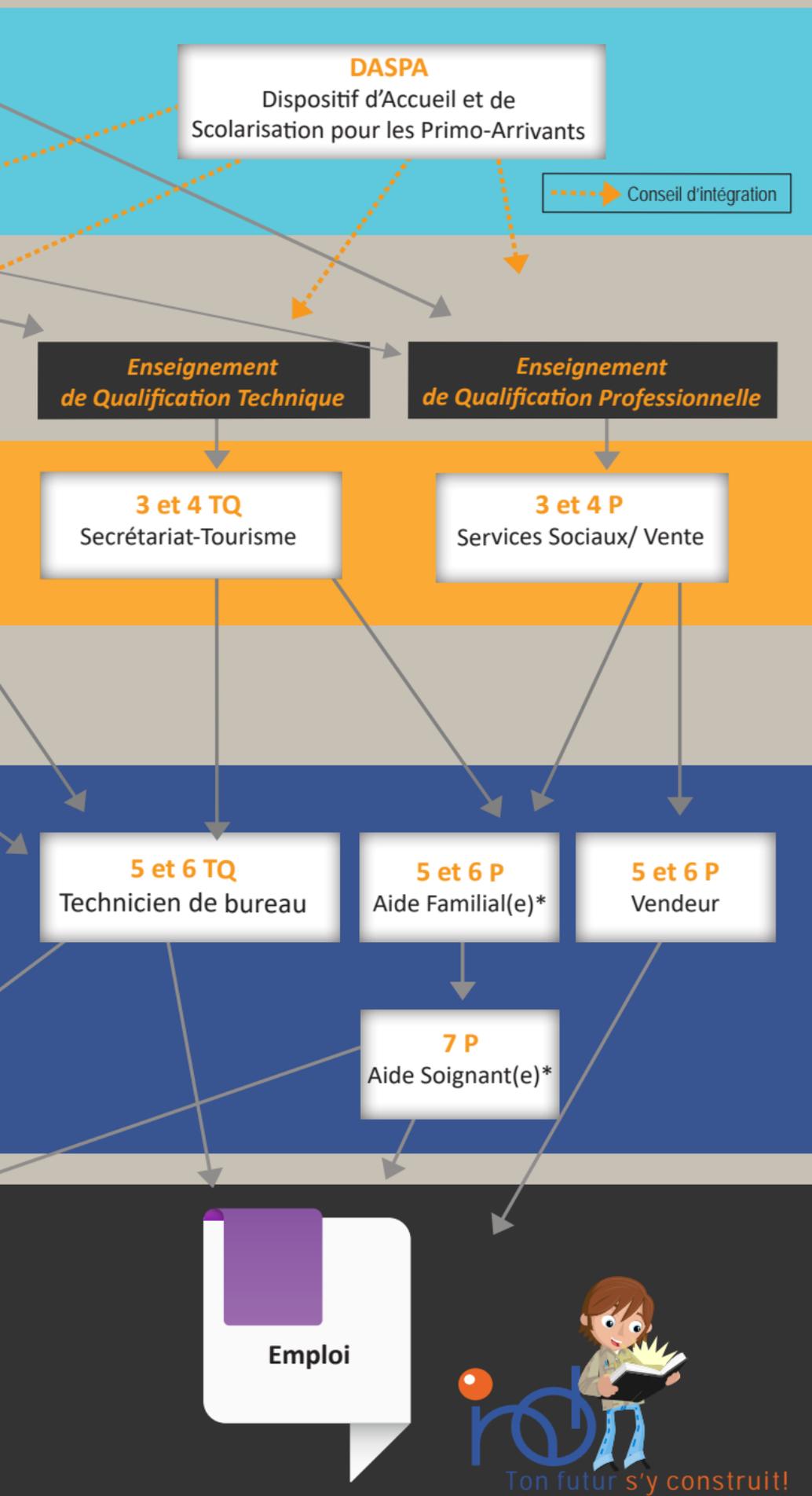
**3 et 4 GT**  
Latin/ Sciences/  
Sciences économiques

**3 et 4 TT**  
Informatique

**5 et 6 GT**  
Langues :  
Anglais/ Néerlandais/  
Allemand/ Espagnol  
Latin/ Mathématiques/  
Sciences économiques  
Biologie/ Chimie/  
Physique

**5 et 6 TT**  
Informatique

**Enseignement  
Supérieur**



✓ **Au deuxième degré**, les élèves ont 33h de cours par semaine dont une option à choisir parmi **latin** 4h, **sciences économiques** 4h, **sciences** 5h. L'étude de deux langues étrangères (**anglais et néerlandais**) est obligatoire à raison de 4h semaine chacune.

✓ **Au troisième degré**, les élèves peuvent composer un horaire hebdomadaire de 30h à 35h. Outre 12h obligatoires, ils peuvent choisir parmi **mathématiques** 2h, 4h, 6h ou 8h, **sciences** 3h, 6h ou 8h, **sciences économiques** 4h, **latin** 2h, **néerlandais** 2h ou 4h, **allemand** 4h, **espagnol** 2h. Le cours d'**anglais** 4h est imposé à tous nos élèves. Il est également possible de choisir le cours de **complément de français** 2h.



*Nous exigeons de nos élèves un travail rigoureux et une préparation sérieuse aux études supérieures. Nous sommes fiers du taux de réussite élevé aux études supérieures de nos anciens.*

Ceci est dû sans aucun doute à nos élèves, mais aussi au travail passionné de leurs professeurs.

En fin de parcours, les élèves de 6GT reçoivent le **CESS** (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur).



Ton futur s'y construit!

---

Les technologies changent déjà nos façons de vivre, de communiquer et de penser.  
Ne manquons pas le prochain virage numérique qui se profile.

---

## L'option de Technique de Transition en informatique c'est...

8h d'informatique durant le 2ème et le 3ème degré.

En 3ème et 4ème, l'objectif est de pouvoir utiliser de manière efficace un ordinateur mais aussi de connaître son fonctionnement. Les matières abordées sont nombreuses : suites bureautiques (traitement de texte, tableur et PAO), techniques de présentation, hardware, software, internet, réseaux, informatique et société, codage de l'information, HTML et programmation.

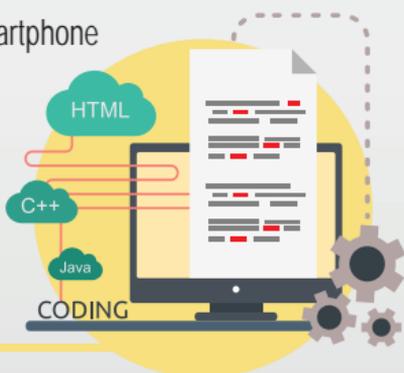
En 5ème et 6ème, l'objectif est de se préparer aux études supérieures et pas uniquement en informatique. Les matières abordées le sont avec plus de rigueur et de précision : codage de l'information, algèbre booléenne, informatique et société, traitement de texte, tableur, PAO, traitement des images et des sons, montage vidéo, technologies web, base de données, algorithmique et programmation et systèmes d'exploitation.

Des pédagogies variées sont mises en place mais la pédagogie par projet est privilégiée.

### Quelques exemples concrets :

- ✓ Création de site Web pour des associations ou sociétés
- ✓ Collaboration diverses avec des sociétés externes
- ✓ Réalisation de documents, d'affiches, de tutoriels, de vidéos et de podcast pour l'école
- ✓ Projets de robotique
- ✓ Projets d'affichage numérique dans l'école
- ✓ Projet de station météo
- ✓ Création d'application sur smartphone

■ En choisissant cette option, l'élève développera ses compétences techniques, logiques, organisationnelles, humaines et créatives.





Une école très bien équipée

5 pools: 120 ordinateurs



✓ Au 2ème degré (3e et 4e) :  
secrétariat-tourisme

✓ Au 3ème degré (5e et 6e) :  
technicien(e) de bureau



**Depuis septembre 2013, la classe de 6e TQ a rejoint le réseau des Entreprises d'Entraînement Pédagogique (EEP) en créant sa propre EEP «Saveurs Ardennaises».**

Une préparation à la vie professionnelle dans un secteur aux multiples débouchés (entreprises, administrations, commerces,...).

Une alternative à l'enseignement général pour une préparation à l'enseignement supérieur, non seulement pour des études ayant directement un rapport avec l'option (secrétariat, comptabilité, sciences juridiques, marketing, ressources humaines, assistant social, informatique, ...) mais aussi pour d'autres études n'ayant pas un rapport direct avec l'option comme: instituteur, éducateur spécialisé, infirmier, ... Nos anciens élèves nous ont déjà prouvé à maintes reprises qu'il est possible de réussir des études très diverses en sortant de ce type d'enseignement.

A la fin de la 6<sup>e</sup> qualification, les élèves obtiennent :

- le **CESS** ;
- le Certificat de Connaissances de Gestion de base ;
- la qualification.

6 semaines  
de stage en entreprise



## services sociaux (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>) - aide familial(e) (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>) - aide soignant(e) (7<sup>e</sup>)

Cette section convient particulièrement à celles et ceux qui aiment **aider les autres**, qui aiment le **contact humain**, de l'animation de jeunes enfants aux soins prodigués aux personnes âgées. En 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>, nos élèves font plein de découvertes grâce à un grand nombre de projets.

En 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>, l'apprentissage d'un métier est proposé: celui d'**aide familial(e)**. Pour former au mieux nos élèves, nous pouvons compter sur des locaux exceptionnellement aménagés, puisque nous avons reconstitué un véritable mini hôpital ou mini home. Celles et ceux qui veulent poursuivre leurs études peuvent enchaîner avec une 7<sup>e</sup> professionnelle, débouchant non seulement sur l'octroi d'un nouveau diplôme, celui d'**aide soignant(e)**, mais aussi sur le **CESS** permettant de poursuivre des études supérieures.

- ✓ **De nombreuses semaines de stages** permettent à chacun d'apprendre sur le terrain, dans des situations réelles.
- ✓ **Aide soignant(e): emploi assuré!**  
Et même le choix entre différents emplois.
- ✓ Que demander de plus en cette période où beaucoup de jeunes sortant de l'école galèrent avant de trouver un premier emploi ?



Institut  
Notre-Dame Bertrix



# Tout l'Art de la vente

Institut Notre-Dame - Bertrix



- Imagination
- Création
- Décoration

## Vente (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>) Vendeur - vendeuse (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>)

- ✓ Formation à la vente, à la gestion, à l'étalage et à la publicité.
- ✓ Un magasin didactique tenu par nos élèves, la gestion des distributeurs, un outil informatique performant, une classe entreprise, des visites de centres commerciaux. (ex : l'Esplanade à Louvain-la-Neuve).
- ✓ Beaucoup de stages en magasin.
- ✓ Et de nombreux projets de décoration (vitrines de magasin, couloir des soins palliatifs à l'hôpital de Libramont, Foire aux vigneron, salon de la petite enfance, ...).
- ✓ Un accompagnement unique de nos élèves pour les préparer idéalement au métier de vendeur.

*Une 7ème professionnelle (non organisée dans notre école) donne l'accès au CESS qui permet de poursuivre des études supérieures.*



Institut  
Notre-Dame Bertrix

“UNE ECOLE  
DYNAMIQUE”

Tous les cours d'éducation physique et de natation  
se donnent au centre sportif communal Bertrigeois.





Pour plus de renseignements,  
rendez-vous sur notre site internet:  
[www.indbertrix.be](http://www.indbertrix.be)  
ou sur notre page Facebook : IND Bertrix



# PERMANENCES: RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Editeur responsable: IND Bertrix

• Pendant l'année scolaire  
du lundi au vendredi de 8h20 à 16h30  
(12h00 le mercredi)

• Pendant les vacances  
jusqu'au 7 juillet et à partir du 16 août  
du lundi au vendredi

- de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- sur rendez-vous au 061/41.00.10
- ou [direction@indbertrix.be](mailto:direction@indbertrix.be)

 Ton futur s'y construit!

## Pour les élèves de 6<sup>ème</sup> primaire

Une soirée d'informations aura lieu le jeudi  
23 février à 19h30.

Pour mieux vous recevoir, merci de nous annoncer  
votre visite par e-mail ou par téléphone.

Pour les inscriptions, nous serons à votre disposition  
- durant les jours ouvrables des trois semaines  
prévues par le décret du 6 mars au 24 mars 2017:

- du 6 au 10 mars de 8h20 à 18h00.
- du 13 mars au 24 mars pendant  
les heures d'ouverture de l'école  
(8h20-12h00 le mercredi et 8h20-16h30  
les autres jours).
- lors de l'après-midi découverte du 8 mars  
de 13h30 à 17h00 (sur inscription).
- à partir du 2 mai de 08h20 à 16h30.

N'hésitez pas à nous contacter  
pour tous renseignements  
ou visite de l'école



INDBertrix  
[indbertrix@skynet.be](mailto:indbertrix@skynet.be)  
Tél. 061/41.00.10



Institut  
Notre-Dame  
Bertrix



Tél.061/41.00.10  
Fax 061/41.00.19



[indbertrix@skynet.be](mailto:indbertrix@skynet.be)



[www.indbertrix.be](http://www.indbertrix.be)